Un engagement : mettre fin à l'iniquité, mettre fin à la pauvreté.

Je, soussigné(e), reconnais que la pauvreté est une violation des droits inhérents et de la dignité des personnes, et que le gouvernement du Canada a l'obligation morale et légale d'honorer ses engagements envers les droits internationaux de la personne et les objectifs de développement durable.

Je reconnais que la pauvreté touche de façon disproportionnée certaines communautés en raison des iniquités systémiques à l'intérieur de nos systèmes et institutions. Il s'agit notamment des membres des Premières nations, des Inuits, et des Métis, des Noirs et des personnes de couleur, des femmes et des personnes de divers genres, des personnes handicapées, des personnes 2SLGBTQQIA+, des célibataires ou des personnes ayant un statut d'immigration précaire, ainsi que des enfants, des personnes âgées et des jeunes qui sortent de l'assistance publique.

Je m'engage à travailler avec les députés, les ministres et les sénateurs de tous les partis afin d'adopter des objectifs, des échéanciers et des budgets ambitieux pour l'élimination de la pauvreté chez les groupes qui cherchent l'équité. Pour ce faire, je m'engage à collaborer avec les gouvernements et les organisations des Premières nations, des Inuits et des Métis, ainsi qu'avec d'autres groupes en quête d'équité et des membres de la société civile. Ainsi nous pourrons élaborer, mettre en œuvre et surveiller l'existence de politiques conformes à nos obligations en matière de droits de la personne et fondées sur les expériences vécues par certaines gens en matière de pauvreté et d'autres formes d'oppression systémique.

Plus précisément, je m'engage à soutenir la législation concernant les objectifs suivants, ainsi que les investissements fédéraux et les plans d'action adéquats :

- Assurer un accès durable à l'eau potable d'ici 2023, et à une alimentation adéquate, culturellement appropriée et nutritive dans les territoires et les réserves d'ici 2025. Éliminer l'insécurité alimentaire pour tous d'ici 2030.
- Établir un plancher de **revenu minimum** pour toutes les personnes vivant au Canada, les amenant à 60 % du revenu médian de tous les Canadiens d'ici 2025.
- Éliminer les besoins impérieux de **logement et l'itinérance** d'ici 2030, en assurant un suivi statistique pour garantir un progrès équitable en cours de route. Combler immédiatement l'écart qui existe entre le financement du logement et de l'itinérance en milieu rural et en milieu urhain
- Éliminer les **besoins médicaux** non satisfaits en raison de contraintes financières en élargissant le système de soins de santé public du Canada pour inclure un accès communautaire et culturellement approprié à l'assurance-médicaments, à la santé mentale, aux soins dentaires, à la vision et à la physiothérapie financés par l'État d'ici 2025.
- Veiller à ce que toutes les familles puissent avoir accès à des services d'éducation préscolaire et de garde d'enfants abordables, souples, accessibles, financés par l'État et adaptés à leur culture, en investissant dans la création d'espaces subventionnées supplémentaires et en offrant une rémunération équitable au personnel d'ici 2025.
- Combler les écarts en matière de **taux d'emploi** et **d'équité salariale** dont souffrent les groupes en quête d'équité d'ici 2030.

Signé,	Date :
Veuillez imprimer votre nom et votre titre ci-dessous.	